

COMITE DEPARTEMENTAL DE VOILE DU MORBIHAN

REGLEMENT SPORTIF CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL 2021/2022

Comité Départemental de Voile du Morbihan
8 impasse Surcouf – ZA Atlantheix
56450 THEIX-NOYALO Tel : 02 97 42 58 39
cdv56@wanadoo.fr- <http://www.cdv56.fr/>



SOMMAIRE

I – AUTORITE

II – RÈGLES

III- ARBITRAGE

IV - TRAITEMENT DES RESULTATS

V- INSCRIPTION, PROGRAMME ET ADMISSION

VI – CHANGEMENT DE NIVEAU DE COMPÉTITION

**VII - CATÉGORIES ET TITRES DU CHAMPIONNAT
DÉPARTEMENTAL DU MORBIHAN**

**VIII-CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DU MORBIHAN
CLASSEMENT DES COUREURS**

IX- CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DU MORBIHAN:CLASSEMENT DES CLUBS

ANNEXE DERIVEUR

ANNEXE PLANCHE A VOILE

ANNEXE CATAMARAN

GUIDE POUR L'ORGANISATION DE REGATES DEPARTEMENTALES

PROCEDURE D'Envoi des résultats à la FFVoile

I – AUTORITE

Le Comité Départemental de Voile du Morbihan : le CDV 56.

Tous les documents officiels sont consultables sur le site web du comité départemental de voile du Morbihan.

Le CDV 56 propose :

- Le Championnat du Morbihan voile légère, classement individuel et classement des clubs : Sport Boat, Planche à Voile, Dériveur et Catamaran.*
- * La saison sportive s'étend de septembre à juin.*

II – RÈGLES

Le Règlement sportif 2021/2022 du Comité départemental de Voile du Morbihan avec ses annexes.

Les règles de course à la voile 2021/2024

Les règles de classe des différentes séries.

III- ARBITRAGE

Jury à terre pour le championnat départemental et/ou arbitrage direct ou semi direct sur l'eau. Les réclamations doivent être instruites dans un souci de formation des coureurs et être traitées rapidement.

En cas d'absence de comité de course ou de jury officiel désignés par la CRA/CDA, tout professionnel entraîneur, titulaire d'un diplôme d'état (BPJEPS, DEJEPS, DES JEPS, BEES etc) peut assurer la direction de l'épreuve en tant que comité ou jury. Il est recommandé que lors de la formation d'un jury composé de professionnels : 3 entraîneurs composent ce jury.

IV - TRAITEMENT DES RESULTATS

Le classement de TOUTES LES RÉGATES devra se faire obligatoirement avec le logiciel FREG dans un souci d'uniformisation et de transmission des données dans TOUTES LES SÉRIES, y compris Miniwish, Optifun et OpenFun.

*Les clubs organisateurs s'engagent à communiquer les résultats des régates **le jour même** au Comité Départemental de Voile et à la FFVoile. Tous les résultats des régates du Championnat départemental doivent être envoyés au CDV sous 2 formes :*

- Fichier .pdf*
- Fichier .wdz : dans FREG lors d'une sauvegarde, le fichier est automatiquement en .wdz*

Le CDV du Morbihan fera paraître les résultats de chaque régates sur son site officiel.

Le responsable des classements du CDV paramètre le logiciel pour chaque support et en informe le premier club organisateur.

Pour les doubles : ne pas oublier de faire figurer les noms des équipiers, car il s'agit d'un classement individuel des coureurs.

Ne pas oublier d'indiquer le support : buzz, snipe, SL15,5, etc.

Après chaque régates le CDV transmet aux autres clubs une sauvegarde FREG après avoir vidé les résultats et les inscrits.

A partir du moment où le CDV envoie une sauvegarde, le club organisateur ne doit, en aucun cas, modifier les groupes ou classes. Tous les résultats de régates doivent être sur le même format, afin de pouvoir les cumuler sous FREG pour établir les résultats des championnats départementaux.

Le Comité Départemental de Voile effectuera la mise à jour du classement des championnats départementaux après chaque régates : classement départemental individuel des coureurs et classement départemental des clubs.

Les classements seront publiés sur le site web du CDV.

*Le responsable de série nommé par le CDV au début de la saison sportive (voir liste dans les annexes par série) **est chargé de vérifier la réactualisation du classement départemental après chaque régates.***

V – INSCRIPTION, PROGRAMME ET ADMISSION

1/ Programme

Le calendrier officiel des régates du championnat départemental du Morbihan Sport boat, Planche à Voile, Dériveur et Catamaran est consultable et téléchargeable sur le site web du Comité Départemental de Voile du Morbihan. Ces régates inscrites au calendrier constituent le programme du championnat départemental voile légère du Morbihan.

2/ Inscriptions et admission

Les épreuves du Championnat Départemental du Morbihan sont ouvertes à tous les licenciés de la FFVoile, et à toutes les catégories d'âge. Les licenciés FFVoile d'autres départements sont les bienvenus et peuvent régater et être classés sur la régates ainsi que dans le championnat départemental.

*L'inscription a lieu sur le lieu de la régates, le jour de la régates, mais aussi en ligne si le club organisateur le souhaite. Licence FFVoile validée médicalement et autorisation parentale exigées. **Les versions numériques sont acceptées (smartphone, ordinateur, tablette...)***

Les clubs organisateurs devront adresser un avis de course au CDV56 et aux clubs du département 1 mois avant l'épreuve pour chaque épreuve.

Les clubs doivent si possible informer le club organisateur du nombre de coureurs de leur club qui participeront à la régates.

3/ Tarifs et Horaires indicatifs : à préciser dans l'avis de course

En fonction des sites de régates et des contraintes de marée les horaires peuvent varier : il est important que le club organisateur précise bien les horaires sur l'avis de course.

Miniwish, OptiFun et OpenFun :

Tarif maximum : 5 € par Planche à voile, par optimist, par openskiff

Horaires Miniwish : le Samedi après midi

(Horaire : voir avis de course émis par le club)

Horaires Optifun et OpenFun : le Samedi après midi ou Dimanche

Début des inscriptions : 10h00

Fin des inscriptions et Briefing coureurs : 11 h 00

Remise des prix au plus tard à 16 h 00

Championnat promotion et départemental :

Tarif maximum : 10 € pour les solitaires 20 € pour les doubles

Horaires : Début des inscriptions : 9 h 00

Fin des inscriptions et Briefing coureurs : 10h00

Mise à disposition à terre : 11 h 30

Remise des prix au plus tard à 17 h 00

Championnat Catamaran :

Pour l'aide à la pratique catamaran en régates, les clubs organisateurs des régates du championnat départemental catamaran mettent à disposition des catamarans pour des coureurs d'autres clubs, sur le principe de la flotte collective. Le club organisateur facture 10 euros par bateau mis à disposition directement au CDV56.

Championnat Départemental Open 5,7 :

Se référer aux avis de course des challenges d'automne et de printemps des clubs.

VI – CHANGEMENT DE NIVEAU DE COMPETITION OU DE CATEGORIE

Un coureur qui change de niveau de championnat départemental en cours de saison ou de catégorie sera classé dans le championnat du niveau le plus élevé ou dans la catégorie d'âge la plus élevée :

Exemple : un coureur qui débute le championnat départemental promotion en Techno 293 en automne et qui poursuit en championnat départemental Techno 293 au printemps sera classé dans le championnat départemental Techno 293.

- **Pour toutes les séries**

Le passage d'un niveau de championnat à un autre doit se faire en concertation étroite entre le coureur, l'entraîneur et les parents.

Du championnat départemental vers le championnat régional :

Le passage doit se faire en concertation étroite entre le coureur, l'entraîneur et les parents. Le CDV du Morbihan établit la liste des coureurs proposés par les clubs et les entraîneurs pour disputer le championnat régional lors de la commission sportive de Décembre. Les responsables de séries, entraîneurs de CED, entraîneur de CLE, nommés par le CDV et dont la liste figure dans les annexes par série sont chargés de l'établissement de cette liste lors de la commission sportive de décembre en concertation avec les entraîneurs de club. Une fois établie, « **la liste performance** » est adressée à la Ligue Bretagne de Voile pour le 20 décembre. Les coureurs proposés pour disputer le championnat régional doivent disposer d'une fiche détection établie par leur entraîneur.

VII - CATÉGORIES ET TITRES DU CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DU MORBIHAN

DÉRIVEUR :

Classement individuel des coureurs : saison sportive 2021/2022

Optifun et OpenFun : Classement scratch benjamins et minimes masculin et féminin
1^{er} 2^e 3^e scratch

(Le passage d'un niveau de championnat à un autre doit se faire en concertation étroite entre le coureur, l'entraîneur et les parents.)

Optimist promotion : Classement scratch benjamins et minimes masculin et féminin
1^{er} 2^e 3^e scratch

(Le passage d'un niveau de championnat à un autre doit se faire en concertation étroite entre le coureur, l'entraîneur et les parents.)

Optimist départemental : Classement scratch benjamins et minimes masculin et féminin
1^{er} 2^e 3^e scratch

Podium lors de la remise des prix : Garçon 1^{er} 2^e 3^e Filles : 1^{er} 2^e 3^e

Open skiff : Classement scratch benjamins et minimes masculin et féminin
1^{er} 2^e 3^e scratch

Podium lors de la remise des prix : Garçon 1^{er} 2^e 3^e Filles : 1^{er} 2^e 3^e

Dériveur solitaire, dériveur double, intersérie, en temps compensé : Classement toute catégorie intersérie : 1^{er} 2^e 3^e

Podium lors de la remise des prix : Garçon 1^{er} 2^e 3^e Filles : 1^{er} 2^e 3^e

A chaque épreuve, classement local pour toute classe présentant plus de 5 bateaux, par classement séparés des résultats de l'intersérie (avec re calcul de points).

PLANCHE A VOILE :

Classement individuel des coureurs : saison sportive 2020/2021

Miniwish : 4 catégories :

- nés en 2008 et avant : 1^{er} et 1^{ère}

- nés en 2009 : 1^{er} et 1^{ère}

- nés en 2010 : 1^{er} et 1^{ère}

- nés en 2011 et après : 1^{er} et 1^{ère}

Techno 293 promotion toute catégorie :

Classement : 1^{er} 2^e 3^e scratch

Podium lors de la remise des prix : Garçon 1^{er} 2^e 3^e Filles : 1^{er} 2^e 3^e

Techno 293 départemental :

Classement : Catégorie minime : 1^{er} 2^e 3^e scratch

Podium lors de la remise des prix : Garçon 1^{er} 2^e 3^e Filles : 1^{er} 2^e 3^e

Classement : Catégorie espoir filles et garçons : 1^{er} 2^e 3^e scratch

Podium lors de la remise des prix : Garçon 1^{er} 2^e 3^e Filles : 1^{er} 2^e 3^e

PaV open toute catégorie :

Classement : 1^{er} 2^e 3^e scratch

Podium lors de la remise des prix : Garçon 1^{er} 2^e 3^e Filles : 1^{er} 2^e 3^e

Slalom :

Classement : 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} scratch

Podium lors de la remise des prix : Garçon 1^{er} 2^e 3^e Filles : 1^{er} 2^e 3^e

Windfoil (Hydrofoil et IQFoil) :

Classement : 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} scratch

Podium lors de la remise des prix : Garçon 1^{er} 2^e 3^e Filles : 1^{er} 2^e 3^e

CATAMARAN :

Classement individuel des coureurs : saison sportive 2020/2021

Catamaran C4 : sur flotte collective mise à disposition par le club organisateur (système de poules au besoin. Topaze14, Twixxy, Teddy, Tyka etc. Toute catégorie

Classement intersérie C4 : 1^{er}, 2^e et 3^e

Podium lors de la remise des prix : Garçon 1^{er} 2^e 3^e Filles : 1^{er} 2^e 3^e

Catamaran C3 : toute catégorie garçons filles mixtes sur flotte collective mise à disposition par le club organisateur (système de poules au besoin) et SL15.5, SL16, HC16, Dart18, Topaze16 etc. Intersérie temps compensé toute catégorie :

Classement intersérie C3 : 1^{er}, 2^e et 3^e

Podium lors de la remise des prix : Garçon 1^{er} 2^e 3^e Filles : 1^{er} 2^e 3^e

Catamaran C1 : Intersérie temps compensé toute catégorie :

Classement intersérie C1 : 1^{er}, 2^e et 3^e

Podium lors de la remise des prix : Garçon 1^{er} 2^e 3^e Filles : 1^{er} 2^e 3^e

OPEN 5,7 :

Classement du challenge d'automne et de printemps établi par la SNT :

Toute catégorie

Classement 1^{er} 2^e et 3^e

Podium lors de la remise des prix : Garçon 1^{er} 2^e 3^e Filles : 1^{er} 2^e 3^e

VIII - CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DU MORBIHAN

CLASSEMENT DES COUREURS

1/ Classement des coureurs sur une régates du championnat départemental du Morbihan pour toutes les classes :

Une régates est validée à partir d'une course courue.

La plus mauvaise manche est retirée du total à partir de 3 manches courues.

Classement selon le système de points à minima annexe A des RCV 2021/2024, annexe B des RCV 2021 / 2022 pour les planches à voile.

2/ Classement des coureurs pour le championnat départemental 2020/2021 : Dériveur, Planche à Voile, Catamaran, sport boat (open5.7)

Le Championnat Départemental du Morbihan est un classement individuel de coureurs en Dériveur, Planche à Voile, Catamaran.

Le Championnat départemental est validé à partir d'1 régates courues.

En dériveur double et en catamaran, les équipiers classés ex æquo en points et constituant un même équipage seront classés sur la même marche du podium du championnat départemental.

Les coureurs non licenciés dans le Morbihan seront retirés automatiquement du classement définitif de chaque régates pour l'établissement du classement du championnat départemental, sans re-calcul de points pour les coureurs morbihannais.

Toutes les épreuves de la saison 2021 / 2022 seront prises en compte avec :

*** retrait de la plus mauvaise à partir de 3 régates courues.**

*** retrait des 2 plus mauvaises à partir de 6 régates courues.**

Pour chaque régates, on affecte aux coureurs ou équipages les points suivants :

** 1er : 1*

** 2ème : 2*

** 3ème : 3*

** 4ème : 4*

Absent : le nombre de point est égal au nombre d'inscrit +100 points

DNF : nombre de coureurs + 1 point

IX- CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DU MORBIHAN: CLASSEMENT DES CLUBS

1/ Classement des clubs sur une régates du Championnat Départemental du Morbihan

*Le classement des clubs sur une régates est établi par addition des points des 3 meilleurs résultats de 3 supports du même club. **Un club ne présentant pas 3 coureurs dans une classe marque 100 points par coureur manquant.***

Dériveurs classement des clubs en :

- Optifun
- Optimist promotion
- Optimist départemental
- OpenFun
- Open skiff
- Dériveur intersérie solitaire et double en temps compensé

Planche à Voile classement des clubs en :

- Miniwish
- Championnat départemental promotion Techno 293
- Championnat départemental Techno 293

- Championnat Windfoil
- Championnat Slalom

Catamaran classement des clubs en :

- C4 intersérie en temps compensé
- C3 intersérie en temps compensé
- C1 intersérie en temps compensé

2/Classement des clubs par série sur le championnat départemental 2021/2022

Le classement des clubs de la saison 2021/2022 se fait dans chaque championnat à partir du classement des clubs établis à chaque régates et pour chaque série du Championnat départemental du Morbihan.

*Addition des points obtenus par les 3 meilleurs résultats de chaque club dans chaque championnat et **sur les mêmes séries que le classement départemental individuel des coureurs.***

3/Classement des clubs Dériveur, Planche à Voile, Catamaran sur le championnat départemental 2021/2022

Classement des clubs Dériveur : addition du meilleur résultat des clubs d'après le classement des clubs optimifun, dériveur intersérie, optimist, open bic, Openfun.

Classement des clubs Planche à Voile : addition du meilleur résultat des clubs d'après le classement des clubs Miniwish, Techno 293 promotion, Techno 293 départemental, Slalom, Open et windfoil.

Classement des clubs Catamaran : addition du meilleur résultat des clubs d'après le classement des clubs C4, C3, C1

X – ACCUEIL ENTRAINEUR

Le club organisateur peut inclure les entraîneurs dans le dispositif de sécurité et ou d'organisation. Les entraîneurs qui s'inscrivent auprès du club organisateur, dans la semaine qui précède la régates, comme faisant partie du dispositif de sécurité et ou d'organisation peuvent être dotés d'un panier repas par le club organisateur.

ANNEXE

Dériveur

1-Identification des bateaux :

Les numéros de voile doivent être lisibles, de couleur qui contraste avec le fond de la voile et positionnés des deux côtés de la voile.

2-Sécurité:

Gilet de sauvetage homologué. Bout de remorquage obligatoire pour tous les bateaux.

Optimist : Réserves de flottabilité, écope, gréement solidaire de la coque, écart entre la pantoire d'écoute et la bôme : 100mm maximum.

3-Jauge :

Optifun et Openfun : matériel servant en Ecole de Voile : polyéthylène (sauf pour les clubs n'en possédant pas). Coque, safran, dérive, gréement, voile...utilisés en école de voile.

Pour les autres séries, il est de la responsabilité des coureurs de vérifier à tout moment, que leurs bateaux sont conformes aux règles des classes.

Dériveur Intersérie : Tous les types de dériveur sont acceptés : laser 4,7 ; laser radial, laser standard, 420, 470, Vaurien, Snipe, Buzz, etc... pourvu qu'ils soient en conformité avec leurs règles de classe.

Classement possible sur chaque régata pour toute classe présentant plus de 5 bateaux, par sous classement des résultats de l'intersérie avec re-calcul de points.

4-Parcours :

Dériveur Intersérie, Optimist, Open skiff : triangle, banane, raid, trapèze...

Tout type de parcours pourvu qu'il soit adapté aux conditions météo du jour au site et au niveau des coureurs

Le temps de course sera adapté au type de parcours, mais il est recommandé de faire des parcours courts mais en grand nombre.

Le parcours optimist promotion sera adapté au niveau des coureurs, selon les conseils du groupe des entraîneurs :

En début de saison (automne), les clubs doivent pouvoir y amener tous leurs coureurs optifun de la saison n-1.

5-Responsable de série :

Optimist Minime : **Arnaud Hillion** : 06 09 80 42 87

Optimist benjamin : **Pierre François Caton** : 02 97 66 53 67

Open skiff : à pourvoir

Dériveur Double et 29^e : **Valentin Lesage** 06 46 59 52 91

Laser : à pourvoir

ANNEXE Optifun

Regroupement ludique avec un système de « plateau » tout type de parcours adapté, varié, facile.

Procédures et règles adaptées au niveau des enfants.

Possibilité de rajouter des épreuves : navigation debout, 360°, dessalage... pour animer le regroupement.

Le club qui organise doit envoyer 15 jours avant l'épreuve à tous les clubs du Morbihan, « les règles du jeu » : les parcours proposés et les animations prévues.

Briefing avant d'aller sur l'eau. Pas de départ après 15h00 sauf accord des entraîneurs.

Pierre François Caton : 02 97 66 53 67

- *Championnat de niveau D4*
- *Calendrier propre au championnat*
 - § *Première rencontre fin septembre*
 - § *Dernière rencontre juin avec une finale*
 - § *Rythme d'une fois par mois*
- *Classement club uniquement*

Objectifs de ce championnat :

- *Optimiser et limiter le déplacement de matériel (coque – gréement – matériel pédagogique)*
- *Rendre la pratique de la voile compétitive adaptée aux plus jeunes coureurs (activités ludiques)*
- *Ancrer les premiers apprentissages en proposant des épreuves évolutives dans leurs complexités techniques qui permettront aux enfants d'accéder aux niveaux supérieurs (Promo et perf)*

ANNEXE OpenFun (Openskiff)

Regroupement ludique avec un système de « plateau » tout type de parcours adapté, varié, facile.

Procédures et règles adaptées au niveau des enfants.

Possibilité de rajouter des épreuves : navigation debout, 360°, dessalage... pour animer le regroupement.

Le club qui organise doit envoyer 15 jours avant l'épreuve à tous les clubs du Morbihan, « les règles du jeu » : les parcours proposés et les animations prévues.

Briefing avant d'aller sur l'eau. Pas de départ après 15h00 sauf accord des entraîneurs.

- *Championnat de niveau D4*
- *Calendrier propre au championnat*
 - § *Première rencontre fin septembre*
 - § *Dernière rencontre juin avec une finale*
 - § *Rythme d'une fois par mois*
- *Classement club uniquement*

Objectifs de ce championnat :

- *Optimiser et limiter le déplacement de matériel (coque – gréement – matériel pédagogique)*
- *Rendre la pratique de la voile compétitive adaptée aux plus jeunes coureurs (activités ludiques)*
- *Ancrer les premiers apprentissages en proposant des épreuves évolutives dans leurs complexités techniques qui permettront aux enfants d'accéder aux niveaux supérieurs.*

ANNEXE

Planche à voile

1 - Identification des planches à voile

Les numéros de voile doivent être lisibles, de couleur qui contraste avec le fond de la voile et positionnés des deux côtés de la voile.

L'utilisation de dossard est recommandée.

2 - Sécurité

Combinaison et brassière / gilet de sauvetage homologué

Bout de remorquage obligatoire.

3 - Responsable de série

- *Esprit : **Aubin Quernec** : 06 83 98 58 82*
- *Minime : **Remi Orain** : CN Lorient : 07 86 87 88 20*
- ***Antoine Huet** : YC Carnac : antoine.huet56@gmail.com*
- *Slalom /Vagues : **Aubin Quernec** : 06 83 98 58 82*

ANNEXE MINIWISH

1 - Matériel

Tout flotteur de série avec ou sans dérive, voile de surface inférieure ou égale à 5,7m² sans cambers. Mât et wishbone sans carbone.

2 - Parcours

Tout type de parcours sans louvoyage.

3 - Procédure de départ

Départ et arrivée de plage.

4 - Durée de l'épreuve

La durée totale de l'épreuve sur l'eau ne devra pas excéder 2 heures.

5 - Comité de réclamation

Le comité de réclamation est composé des entraîneurs présents sur les régates, désignés, si possible avant l'épreuve.

ANNEXE CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL PROMOTION Techno 293

1- Matériel

Flotteur : Techno 293 OD, aileron de 46cm maximum.

Voiles de surface de 6,2m² maximum et sans camber.

Les voiles de surface inférieure ou égale à 4,5m² ne sont soumises à aucune jauge.

Mât avec 30% maximum de carbone.

Wishbone sans carbone.

2 - Parcours

Tout type de parcours pourvu qu'il soit adapté aux conditions météo du jour, au site et au niveau des coureurs.

Si l'intensité du vent permet de planer sans difficulté, il est recommandé de proposer un parcours « down wind » cf annexe slalom.

Le temps de course sera adapté au type de parcours, mais il est recommandé de faire des parcours courts et en grand nombre.

3 - Durée de l'épreuve

Au maximum 10 courses.

4 - Règles de course

Les règles d'introduction à la régates : RIR.

Les régates doivent être l'occasion d'apprendre progressivement les règles de course. Le but est essentiellement d'acquérir un savoir vivre sur l'eau, aussi, le jugement sur l'eau doit être appliqué.

Le juge sur l'eau, régional ou entraîneur désigné, avant le jour de l'épreuve par la CDA 56 sur proposition du club, doit être facilement reconnaissable par les coureurs : le bateau doit arborer un pavillon jaune. En cas d'infraction aux règles de course, le juge impose une réparation au coureur (rotation de 360° du flotteur, sans exigence de virement ou d'empennage).

ANNEXE CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL Techno 293

1- Matériel

Flotteur : Techno 293 OD, aileron de 46cm maximum.

Voiles de surface de 6,80m² maximum et 2 cambers maximum pour les benjamins et les minimes.

Voiles de surface de 7,80m² maximum et 2 cambers maximum pour les Espoirs.

Wishbone sans carbone.

Les palans sont autorisés.

ANNEXE CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL PAV OPEN et Windfoil

1- Matériel

Open : tout type de matériel planche à voile est autorisé.

Foil : Tout type de matériel windfoil est autorisé

Information matériel windfoil jeunes U15 et U17 labélisé FFVoile :

Marques	Board	foil
Take out door	Techno wind foil 130	Zeeko twf
AHD AFS	compact	AFS 95
Duodone fanatic	Sting ray 140 ltd	flow
exocet	RF 81 AST	Fusion slalom
I 99 ZEEKO	Areo AST 81	ZEEKo bullet
Group pryde JP	JP hydrofoil 135 ES	Neil pryde flight hybrid
STARBOARD	IQ foil 85	IQ foil ALU FFV
Tabou gaastra	Air ride 81	Gaastra phantom

2 - Parcours

Tout type de parcours pourvu qu'il soit adapté aux conditions météo du jour Au site et au niveau des coureurs.

Si l'intensité du vent permet de planer sans difficulté, il est recommandé de proposer un parcours « down wind » (cf annexe slalom).

Le temps de course sera adapté au type de parcours, mais il est recommandé de faire des parcours courts et en grand nombre.

3 - Durée de l'épreuve

Au maximum 10 courses.

4 - Règles de course

Les RCV 2021/2024.

5 - Limite de vent

Le comité de course appréciera si l'épreuve peut être courue avec la garantie de l'équité sportive.

ANNEXE CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL SLALOM

1 - Matériel

Open, tout matériel de type planche à voile est autorisé.

2 - Classement

Une régata est validée à partir d'une manche courue.

La plus mauvaise manche est retirée du total à partir de 3 manches courues.

Les 2 plus mauvaises manches sont retirées du total à partir de 6 manches courues.

Classement selon le système de points à minima annexe B des RCV 2021 2024.

3 - Limite de vent

Le vent minimum pour valider une course est de 12 nœuds.

4 - Format de course

Le format de course conseillé est le slalom en flotte si le nombre de coureurs permet l'équité sportive. Si le nombre de coureurs est important, il est conseillé d'adopter un format de course en poules. Dans ce cas, les RCV 2021/2024 et l'annexe B « B-5 course en slalom » s'appliqueront.

5 - Parcours conseillé

Parcours de type down wind.

6 - Durée de l'épreuve

Au maximum 10 courses.

7 - Règles de course

Les RCV 2021/2024.

ANNEXE

Catamaran

1 - Matériel :

- Groupe C4 : bateaux sans dérives jusqu'à 14 pieds inclus : 13,5, Teddy, Twixxy, Tyka Dragoon Topaze 14 etc...
- Groupe C3 : bateaux sans dérives : SL15,5, Dart 16, HC 16, SL16, Dart 18, Topaze16 etc...
- Groupe C1 : bateaux avec dérives : Nacra15, F18, Viper, Classe A, Tornado etc...

2 - Sécurité :

Gilet de sauvetage homologué, **bout de remorquage et bout de redressage obligatoire pour tous les bateaux.**

Les axes et anneaux brisés de hauban et étais doivent être sécurisés avec de l'adhésif.

3 - Jauge :

Il est de la responsabilité des coureurs de vérifier à tout moment, que leurs bateaux sont conformes aux règles des classes.

4 - Temps de course

Le temps de course devra être d'environ 30 mn.

5 - Responsable de série :

Jolann Neiras CDV56 : 06 79 44 01 79

Mathieu Leglatin : CN Lorient : 06 14 82 09 03

6 - Parcours :

Tout type de parcours banane ou raid adapté au niveau des coureurs à la météo du jour et au site.

GUIDE DE L'ORGANISATION DE REGATES DEPARTEMENTALES

SAISON 2021/2022

CLUBS ORGANISATEURS DU CHAMPIONNAT DU MORBIHAN

Le Comité Départemental de Voile remercie les clubs qui organisent les régates du championnat et de la coupe du Morbihan. La dynamique sportive du département en matière de voile est le résultat de l'investissement des clubs dans l'organisation de régates.

A ce titre, le CDV met en place une aide financière de 150 €, à tous les clubs organisateurs de régate validée du championnat départemental du Morbihan et dont les résultats sont parvenus au CDV56. Une facture éditée par le club organisateur doit être adressée au CDV56 dans la semaine qui suit l'organisation de l'épreuve.

Championnat du Morbihan

Chaque série est animée par un **responsable de série** qui veille à la qualité des organisations, à un bon déroulement du Championnat, au suivi des résultats. L'organisateur peut donc faire appel au **responsable de série** pour tout renseignement. Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du CDV.

RESPONSABLE CATAMARAN :

CLE Catamaran : Jolann Neiras CDV56 : 06 79 44 01 79

CED Catamaran : Mathieu Leglatin : CN Lorient : 06 14 82 09 03

RESPONSABLE DERIVEUR :

CED Optimist : **Pierre François Caton** : 02 97 66 53 67

CED Optimist Benjamin: **Henri Morteau** : 06 58 14 99 27

CED Open Bic : **à pourvoir**

CED 29er et Dériveur double : **Valentin Lesage** 06 46 59 52 91

RESPONSABLE PLANCHE À VOILE :

CLE : **Remi Orain** CN Lorient : 07 86 87 88 20

CED Minime : **Aubin Quernec** : 06 83 98 58 82

CED Slalom : **Aubin Quernec** : 06 83 98 58 82

RESPONSABLE OPEN 5.7:

CED Open5.7 : **à pourvoir**

L'engagement des clubs

S'engager en tant qu'organisateur, c'est permettre aux coureurs inscrits de naviguer avec la garantie du respect de l'équité sportive.

A transmettre les résultats de leur régate le jour même à la FFVoile et au CDV56.

I - ORGANISATION SPORTIVE – SECURITE

- Déclaration des compétitions au calendrier FFVoile et au CDV.
- Déclaration aux affaires maritime de la manifestation 30 jours avant la régata avec déclaration Natura 2000.
- Prise en compte des Instructions de Course Type F.F.V. 2021-2024, du règlement sportif départemental et du guide de l'organisateur.
- Envoi d'un avis de course à tous les clubs du département au moins 15 jours précédent la date de la régata.
- Vérifier les licences avec visa médical ainsi que les autorisations parentales.

Briefing

Un briefing entraîneurs peut avoir lieu avant chaque régata afin de présenter le parcours (zone de navigation, bouées), les procédures, les juges arbitres, les pénalités. Il se fait d'un lieu où le plan d'eau est visible.

Organisation des parcours

Tout type de parcours pourvu qu'il soit adapté aux conditions météo du jour au site et au niveau des coureurs. Les comités de course doivent prendre l'avis des entraîneurs présents.

Le club organisateur devra fournir un nombre de bateaux à moteur en conformité avec l'autorisation des Affaires Maritimes (recommandation : 1 pour 10).

NB : les bateaux de sécurité doivent être mobiles (et ne pas avoir un autre rôle dans l'organisation). Les bateaux des entraîneurs peuvent être intégrés dans le dispositif de sécurité sur demande du comité de course (dans ce cas, il sera nécessaire de faire un briefing sécurité avec les entraîneurs volontaires).

En outre, il devra réunir, au minimum, les bateaux commissaires suivants :

- Bateau du Comité de Course motorisé (avec 8 drisses, signal sonore, panneau, pavillons, VHF).
- Bateau viseur de ligne de départ et pointeurs aux bouées (signal sonore, panneau, VHF).
- Bateau mouilleur (pavillons bleu et S, VHF, pavillon M).
- Bateau jury.

Instructions de course

Les Instructions de Course Type F.F.V. seront obligatoirement affichées.

Les annexes devront faire clairement référence au Règlement Sportif Départemental et être approuvées par le Président du Comité de Course. Elles devront être affichées (en restant visibles par tous) sur le Tableau Officiel.

II - CLASSEMENTS DES REGATES DU CHAMPIONNAT DU MORBIHAN ET DE LA COUPE DU MORBIHAN

Le traitement informatique des résultats est obligatoire. **Le logiciel est le FREG.**

Il est recommandé de faire des mises à jour régulières du logiciel, notamment pour les temps compensés.

Le club doit impérativement faire suivre une formation à un de ses membres.

Le club organisateur doit envoyer les résultats à la presse, au CDV et à la FFVoile.

III – ARBITRAGE

- Après examen des propositions des clubs, la Commission Régionale d'arbitrage sur proposition de la commission Départementale d'Arbitrage désigne les présidents des Comités de Course et de réclamation et les communiqueront aux clubs avant l'épreuve.
- Si un club ne compte pas, parmi ses membres, des arbitres qualifiés :
- Se rapprocher du responsable de l'arbitrage à la CDA.
- Il doit faire appel à une personne extérieure. Le club doit impérativement faire suivre une formation à un de ses membres (contacter la CDA).

IV - SUPPRESSION OU ANNULATION D'EPREUVES

L'annulation de l'épreuve ne peut être prononcée que le jour même de la compétition sauf suite à un bulletin météo exceptionnel (alerte météo).

L'annulation peut alors être prononcée la veille par le club organisateur qui doit tout mettre en œuvre pour prévenir les clubs : mail, messages...

V - ACCUEIL, PROCLAMATION DES RESULTATS

Un pot sans alcool devra si possible être organisé à l'issue de la proclamation des résultats.

Des coupes ou médailles ou lots peuvent être attribuées au minimum aux premiers de chaque classement établi. Elles devront être identifiées (plaques gravées ou étiquettes avec nom du club, date,...).

Prévoir deux trophées pour les équipages de double.

VI – PRESSE RESEAUX SOCIAUX

Le club organisateur peut veiller à ce que la compétition fasse l'objet d'une couverture presse (Ouest France, Le Télégramme...).

Annonce de l'épreuve.

Compte-rendu de l'épreuve + classement.

La présence de journalistes ou correspondants de ces quotidiens pourra être demandée par le Club. Offrir la possibilité d'aller sur l'eau au correspondant (photo,...).

Le club organisateur est également sollicité pour transmettre au CDV, compte rendu, photos, vidéo... à partager sur les réseaux sociaux FB CDV56.

VII – ACCUEIL ENTRAINEUR

Le club organisateur peut inclure les entraîneurs dans le dispositif de sécurité et ou d'organisation. Les entraîneurs qui s'inscrivent auprès du club organisateur, dans la semaine qui précède la régata, comme faisant partie du dispositif de sécurité et ou d'organisation sont dotés d'un panier repas par le club organisateur

• **Envoi des résultats à la FFVoile :**

Un "fichier d'échange" créé à partir des classements de régates effectués sous FReg2019 permet (à l'exclusion de tout autre) de déposer sur le site FFVoile les résultats sous une forme directement exploitable par les moyens informatiques FFV.

En raison du formatage très particulier de ce fichier toute tentative de modification de son contenu risque fort de le rendre inexploitable.

Dès dépôt de ce fichier sur le site FFVoile les résultats de l'épreuve sont consultables sur site et sont automatiquement mis à jours :

- **Les fiches individuelles des coureurs**
- **Les classements nationaux des coureurs (dans la nuit suivante)**
- **Les classements des clubs (dans la nuit suivante)**
- **Le classement national individuel (dans la nuit suivante)**

D'ou l'importance de ce dépôt au plus tôt après la compétition certains concurrents ou responsables de sélections étant a l'affût de ces informations.

Le Comité Départemental de Voile est l'organe déconcentré de la FFVoile, présent pour vous renseigner dans tous les domaines touchant la pratique de la voile et pour vous aider dans votre vie associative. Le CDV mène la politique émanant de la volonté des clubs.

Pour nous contacter :

**Comité Départemental de Voile du Morbihan
8 impasse Surcouf- ZA d'Athlantheix, 56450 THEIX
02 97 42 58 39
cdv56@wanadoo.fr**